FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
DOWSIL 100F ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL 100F ADDITIVE

Numéro du produit 11873

Synonymes; marques commerciales DOW CORNING 100F ADDITIVE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyage ménager

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 11873

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

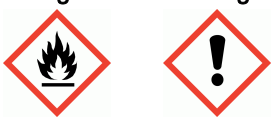

Mention d'avertissement Attention

DOWSIL 100F ADDITIVE

Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

Contient
DIISOBUTYLCÉTONE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Une mauvaise utilisation ou une inhalation intentionnelle peut entraîner la mort sans symptômes d'avertissement, en raison d'effets cardiaques. Une évaporation rapide du produit peut provoquer des gelures. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer une suffocation en réduisant l'oxygène disponible pour la respiration

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIISOBUTYLCÉTONE		**>=93.0 - <=94.0%**
Numéro CAS: 108-83-8	Numéro CE: 203-620-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474441-41-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition
Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale
Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation
Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion
Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

DOWSIL 100F ADDITIVE

Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Benzène. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eliminer toute source d'inflammation. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

DOWSIL 100F ADDITIVE

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Eliminer toute source d'inflammation. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Peroxydes organiques Solide inflammable Substance pyrophorique Auto-échauffants Au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Explosifs Class 2: Gases

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIISOBUTYLCÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 25 ppm 147 mg/m³

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DIISOBUTYLCÉTONE (CAS: 108-83-8)

DOWSIL 100F ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 479 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 290 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 290 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 290 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 80 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 171 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 145 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 145 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 145 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28.5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 7.14 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau de mer; 0.003 mg/l - rejet intermittent; 0.3 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 2.55 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.46 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.046 mg/l - Sol; 0.0746 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Polyéthylène. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ ignifuges. Porter les vêtements appropriés pour prévenir toute contamination cutanée.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

DOWSIL 100F ADDITIVE

Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	163°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	47°C Méthode Tag en creuset fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.81
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1.0 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

DOWSIL 100F ADDITIVE

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Conserver à une température ne dépassant pas 150°C. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Formaldehyde Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Liquide et vapeurs inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Benzène. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) Indéterminé.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Assèchement et/ou gerçures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

DOWSIL 100F ADDITIVE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non sensibilisant. Cobaye Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles	Reins Foie Poumons

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Assèchement et/ou gerçures.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation)	DL_{50} > 14.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

DOWSIL 100F ADDITIVE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cobaye: Non sensibilisant. OECD 406

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	NOAEL 5.74 mg/l, Inhalatoire, Rat NOAEL 2000 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

DOWSIL 100F ADDITIVE

DIISOBUTYLCÉTONE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 hours: > 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 hours: 37.2 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 hours: 46.9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CI_{80}, 16 heure: 255 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Potentiel de bioaccumulation	Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	: 3.71

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

DOWSIL 100F ADDITIVE

Informations écologiques sur les composants

DIISOBUTYLCÉTONE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1157

N° ONU (IMDG) 1157

N° ONU (ICAO) 1157

N° ONU (ADN) 1157

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) DIISOBUTYLCÉTONE

Nom d'expédition (IMDG) DIISOBUTYLCÉTONE

Nom d'expédition (ICAO) DIISOBUTYL KETONE

Nom d'expédition (ADN) DIISOBUTYLCÉTONE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

DOWSIL 100F ADDITIVE

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

DOWSIL 100F ADDITIVE

Corée (KECI)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

DOWSIL 100F ADDITIVE

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	22-04-22
Numéro de version	4.000
Remplace la date	17-02-20
Numéro de FDS	11873
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.